

## Restauration

## Hermance rouvre une auberge pieds dans l'eau

La Commune a investi de gros montants. Un chef étoilé cuisinera... aussi pour la cantine scolaire

Luca Di Stefano

La date d'inauguration n'a rien de hasardeux. Hier, Hermance a fêté l'ouverture du café-restaurant du Quai, dont la Commune sera propriétaire. Au même moment, une législature laisse place à la suivante. «Ce projet, c'était le bébé de l'ancien maire. Il avait fixé cette date pour terminer en beauté», rappelle Karine Bruchez Gilberto, maire actuelle, réélue en avril.

Celui qu'on appelle toujours «le maire» à Hermance, c'est Bernard Laperroussaz, en poste depuis 1991 et décédé en 2014. L'homme a initié et porté le rachat puis la rénovation de la maison Bossart. Il s'était fait un point d'honneur de mener à terme son projet avant que la maladie ne l'emporte.

## Terrasse en suspens

L'investissement de la Commune est énorme: 9 millions au total, soit trois fois le budget de fonctionnement. Rachetée à une famille en 2010, la bâtisse abrite le restaurant de 72 couverts et trois appartements. Les loyers perçus viendront s'ajouter à celui des restaurateurs. Combien d'années pour amortir un tel investissement? «Ce sera très... très long, admet Karine Bruchez Gilberto. Mais l'important était que la Commune ait à nouveau un restaurant au bord du lac.»

Avec un bémol toutefois: la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) voit d'un mauvais œil le déploiement d'une terrasse provisoire sur le bandeau herbeux qui fait face au Léman. Pour l'heure, son préavis est négatif. «Nous allons insister et nous serons tenaces pour obtenir



La cheffe Karine Manificier (à g.) ouvrait hier le restaurant du Quai avec la maire Karine Bruchez Gilberto.

«Hermance doit rester attractif, mais sans devenir un village purement touristique comme Yvoire»

Karine Bruchez Gilberto  
Maire d'Hermance

l'autorisation», annonce la maire de la Commune.

## Du palace à la cantine

Sur place, le chantier arrive à son terme. La gérante s'affaire et son nom rappelle quelque chose aux gastronomes: Karine Manificier. Elle n'est autre que l'épouse de Jérôme Manificier, chef étoilé du restaurant Vertig'O de l'Hôtel de la Paix, qu'il s'appête à quitter. Il

rejoindra son épouse aux fourneaux à Hermance, annonçant une «cuisine bourgeoise, familiale», tout autre que gastronomique. Le couple s'appête même à cuisiner pour le restaurant scolaire voisin, dont les bénévoles de l'association n'ont pu poursuivre l'activité. On ne s'y trompe pas: les écoliers du village auront pour cuisiner un chef étoilé au guide Michelin. Il se dit à Hermance que les parents d'élèves sont enchantés.

## Trop ambitieux?

L'ouverture prochaine du restaurant communal s'entoure donc d'enthousiasme. De soulagement également, après plusieurs années durant lesquelles la Commune a ficelé l'achat et la rénovation de la bâtisse. Mais la Mairie n'échappe pas aux interrogations. «C'est vrai, on peut se demander si c'est à une municipalité d'ouvrir un restaurant...» reconnaît Karine Bruchez Gilberto. D'autant que la commune de 1000 habitants possède déjà un restaurant, une pizzeria, une buvette et une épicerie tea-room. Le maire précédent a-

il vu trop grand pour ce nouveau projet? «Le chantier est lourd, il nous a donné quelques cheveux blancs supplémentaires; mais si j'avais été à sa place, je l'aurais également fait», affirme celle qui lui a succédé.

Malgré des crédits votés à l'unanimité, les débats autour de ce chantier n'ont pas manqué entre les élus. Parmi la population, la question de l'attractivité touristique d'Hermance pointe à nouveau. Préoccupation majeure dans ce village prisé: le stationnement. Raison pour laquelle un projet de zone blanche limité à 4 heures sera prochainement mis à l'enquête publique. Cette solution sur mesure devrait limiter les abus des pendulaires tout en permettant aux visiteurs de profiter du village lacustre.

A plus long terme, les autorités souhaiteraient la construction d'un grand parking souterrain. «On ne veut pas qu'Hermance devienne une cité-dortoir, fait savoir Karine Bruchez Gilberto. Il faut rester attractif, sans devenir un village purement touristique comme Yvoire.»

## Plan de mobilité douce et sécurité routière à Onex

Les élus sont convaincus des besoins mais sont divisés sur les méthodes

Faut-il favoriser les piétons, les cyclistes ou les voitures? Le débat n'est pas nouveau mais l'accroissement du trafic conduit les communes à prendre des mesures drastiques. A Onex, par exemple, suite à une pétition et aux doléances de parents d'élèves du village, la Commune a choisi de travailler en collaboration avec les associations d'habitants et les services cantonaux concernés.

Une des premières mesures a consisté en la fermeture du chemin David-Brolliet par une barrière à clé. Si elle est saluée par les riverains, elle est aussi critiquée. Notamment par le PLR Claude Léchène qui voit là une privatisation de voirie par des résidents.

La maire, Carole-Anne Kast, conteste cette vision: «Ce chemin n'est pas devenu privé, mais offre effectivement moins d'intérêt. On lui a simplement rendu sa desti-



La fermeture d'un chemin a diminué le passage de véhicules de 600 par jour à moins de 100. Un élu critique cette «privatisation».

née, soit une desserte d'habitation et de quartier et non une route de transit.» L'Indépendant Jean-Paul Derouette abonde: «Certains d'entre vous étaient opposés. Mais on est tout de même passé de 600 véhicules par jour à moins de 100 sur ce chemin, souligne l'élu. On y a tous gagné et je n'ai pas impression qu'on a privatisé le village

pour autant.» D'autres mesures sont prévues dans le Vieil-Onex. Le Délibératif vient de voter un crédit supplémentaire de 15 000 francs pour poursuivre l'étude de circulation dans cette zone.

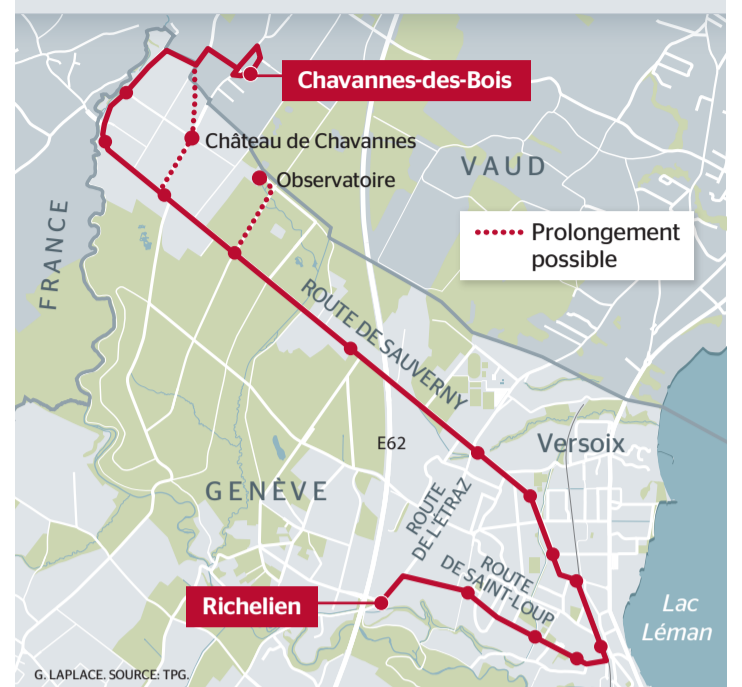
Parallèlement, le Municipal se lance dans la réalisation de la troisième étape de son plan de mobi-

lité douce. Là encore, les avis divergent. La création de pistes cyclables en contresens est contestée. Le projet vise aussi à mettre toute la cité en zone 30 km/h, en créant des zones de rencontres. «Il est prévu la pose de coussins berlinois et le réaménagement d'espaces mixtes», notamment devant la Coop, précise la conseillère administrative Ruth Baenziger.

La mixité cyclistes, piétons, voitures, déjà instaurée aux abords de la place des Deux-Eglises, est remise en cause. «Initialement, il ne devait plus y avoir de places de parking à la route Chancy», rappelle Ruth Baenziger. Mais les négociations avec les commerçants ont conduit à en remettre, ce qui réduit l'espace prévu pour la bande cyclable et le trottoir.

Reste que malgré les mesures déjà prises pour dissuader le trafic de transit et sécuriser les voies, Onex est toujours engorgée. Des élus regrettent que la fermeture de la rue des Bossons, très peu respectée, n'ait de loin pas découragé tous les pendulaires. I. J.-H.

## Nouvelle ligne U: tracé et terminus retenus



## Versoix aura enfin sa ligne de bus TPG interne

Le Municipal accepte le financement d'une desserte entre Richelien et Chavannes-des-Bois

Les Versois attendaient depuis des années, le magistrat sortant Claude Genequand l'a annoncé, lundi, tel un cadeau d'adieu. «J'ai le plaisir de vous dire que les feux sont enfin au vert, du côté de la Commune, et que dès 2016 Versoix aura son bus U.» Une ligne de transport public interne, reliant Richelien à Chavannes-des-Bois. Le tracé passera par le centre et desservira la plupart des quartiers éloignés des gares de Versoix et Pont-Céard. Il passera aussi par la douane de Sauvigny et reliera plusieurs arrêts de la ligne

V. Principal objectif: réduire le trafic d'entrée et de sortie de la commune ainsi que l'utilisation de voitures personnelles à l'intérieur de celle-ci.

La commission a accepté l'engagement de 350 000 francs durant trois ans. «Chavannes-des-Bois investira, elle, 150 000 francs par an, poursuit le magistrat. Si la ligne ne s'avère pas rentable, nous pourrions l'abandonner.» Plusieurs discussions ont encore lieu avec les TPG concernant, notamment, les cadences et les tarifs. L'offre versoisienne sera toutefois intégrée à la communauté tarifaire Unireso. Le financement de deux variantes, desservant l'observatoire ou le château de Chavannes est encore en discussion avec le Canton. Isabel Jan-Hess

## La politique du hérisson

## L'insolite

Lors de son ultime séance, la présidente non réélue du Municipal de Vernier a tenu un discours piquant

Dans les Conseils municipaux, en particulier à Vernier, les élus se lancent parfois des piques. Mais pas le 19 mai. Pour ses adieux au Délibératif verniolan, la présidente Christina Meissner - qui n'a pas été réélue à l'issue des dernières élections - a rendu un hommage affec-

tueux, bien que ne manquant pas de piquant, à ses collègues de tous bords. La passionaria UDC leur a ainsi confié avoir donné leurs prénoms aux hérissons arrivés dans son centre de soins. Et de raconter quelques anecdotes: «Il y eut le petit Eric, bébé hérisson qui m'a valu bien des angoisses, comme le vrai.» Christina Meissner a enfin remercié les élus venus partager des moments de soins avec ses pensionnaires: «Nous étions capables de parler politique en nettoyant le derrière des hérissons.» Comme quoi, la politique mène à tout. Antoine Grosjean

## L'agenda des communes

## Conseils municipaux de la semaine

**Mardi (séances d'installation et prestation de serment):** Aire-la-Ville, 18 h 30, à l'ancienne mairie. Anières, 19 h, à la mairie. Avully, 19 h 30, à la mairie. Avusy, 20 h 30, à la mairie. Bardonnex, 20 h 30, à la Commanderie de Compiègne. Bellevue, 20 h 30, à la salle du Conseil municipal (Borgel-Court). Bernex, 20 h, à la mairie. Carouge, 18 h 30, à la Maison Delafontaine. Cartigny, 20 h 30, à la mairie. Céligny, 20 h 15, à la mairie. Chancy, 20 h, à la mairie. Chêne-Bougeries, 18 h 30, à la salle communale J.-J. Gautier. Chêne-Bourg, 18 h 30, à la mairie. Choulex, 19 h 30, à la mairie. Collex-Bossy, 18 h 30, à la mairie. Collonge-Bellerive, 20 h, à la mairie. Cologny, 18 h, à la mairie. Confignon, 19 h, à la salle Berthet. Corsier, 19 h, à la mairie. Dardagny, 18 h 30, au Château de Dardagny. Genthod, 18 h 30, à la mairie. Grand-Saconnex, 20 h, à la salle communale des Délices. Gy, 18 h 45, à la mairie. Hermance, 19 h 30, à la mairie. Jussy, 20 h, à la mairie. Laconnex, 19 h, à la mairie. Meinier, 19 h, à la mairie. Meyrin, 18 h 30, à la ferme de la Golette. Onex, 18 h 30, à la salle du Conseil municipal (place Duchêne). Perly-Certoux, 18 h 30, à la mairie. Plan-les-Ouates, 19 h, à la mairie. Pregny-Chambésy, 19 h, à la mairie. Presinge, 20 h, à la mairie. Puplinge, 20 h, à la mairie. Russin, 20 h 30, à la mairie. Satigny, 20 h 30, à la mairie. Soral, 18 h 30, à la mairie. Thônex, 18 h 30, à la mairie. Troinex, 20 h, à la mairie. Vandœuvres, 19 h, à la mairie. Vernier, 17 h 30, à la mairie. Versoix, 20 h 30, à la maison du Charron. Veyrier, 18 h 30, à la mairie.